

CONCOURS PHOTO « Jardins au Naturel »

Candidature avant le 1er septembre



CONSIGNE PHOTO

Les photographies devront mettre en valeur des jardins du territoire de Préval (voir la liste des communes dans le règlement intérieur), qui utilisent des **techniques de jardinage au naturel**, visant à **réutiliser ou réduire la production des déchets verts** (jachère fleurie, paillage, compostage...).

Chaque participant pourra proposer une photographie maximum. Les participants devront préciser aux organisateurs la commune où a été prise la photo.



LES CRITÈRES DE SÉLECTIONS

- Respect du thème et de l'objectif du concours,
- Mise en valeur et représentativité des différentes techniques de jardinage au naturel (paillage, jachères fleuries...),
- Qualités artistiques (prise de vue, originalité, esthétique, bienfondé des éventuelles retouches).



ENVOIE PHOTO

L'envoi se fera avant le 1er septembre à l'adresse suivante : fschelle@preval.fr avec le **bulletin d'inscription**.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Coordonnées

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Commune
 Téléphone Portable
 Email

Titre Photo

Description

.....

.....

Commune * :

**où la photo a été prise*

Je déclare M. / Mme / Mlle

- participer au concours photos «jardinage au naturel»
- Avoir pris connaissance du règlement du concours photo et en accepter tous les termes.

Fait à

Le

Signature



3 Bons d'achat
en Jardinerie

1 composteur

